

Montreuil, le



N/Réf. : CM/Vld

N°

Dossier suivi par :

Claude MICHEL, Secrétaire fédéral
Fédération CGT des Services Publics
Case 547 – 263, rue de Paris
93515 Montreuil Cedex
Tél. : 01 55 82 88 20
Courriel : fdsp@cgt.fr

Monsieur le Président,
Madame la Présidente,

Le gouvernement déposera prochainement et en premier lieu au Sénat un premier projet de loi de décentralisation et de réforme de l'action publique.

Le premier ministre a annoncé, le 2 avril dernier, que le projet de loi initial allait être scindé en trois parties distinctes portant respectivement sur les métropoles, les régions et les solidarités territoriales. Ce sont effectivement trois textes distincts qui ont été présentés au conseil des ministres du 10 avril.

D'après nos informations, le travail parlementaire sera échelonné dans le temps afin de permettre un débat approfondi sur les améliorations possibles du projet de loi. Selon le calendrier gouvernemental, le texte concernant les métropoles serait déposé sur le bureau du Sénat au mois de mai prochain.

Texte unique ou scindé, le projet gouvernemental bouleverse l'organisation territoriale de la République et le sens de l'action publique. Il présente des enjeux majeurs en matière d'égalité et de justice territoriale. Il impacte fortement la conception républicaine du service public et la situation des fonctionnaires et agents publics de l'Etat et des collectivités locales.

Pour ces raisons, la CGT Fonction publique souhaite, d'une part, porter devant les parlementaires sa conception d'une République unitaire, décentralisée, démocratique et sociale assurant le développement humain durable des populations, notamment par la maîtrise publique des missions de service public et le financement solidaire et pérenne des collectivités locales et d'autre part, faire des propositions d'amendements au projet de loi, notamment sur les questions portant sur les personnels.

A cet effet, nous sollicitons une rencontre avec votre groupe dès que possible et sommes disponibles pour un travail dans la durée durant la période d'examen du projet.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande de rencontre et dans l'attente d'une réponse favorable, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de nos sentiments respectueux.

UNION GENERALE DES FEDERATIONS DES FONCTIONNAIRES Jean- Marc CANON, Secrétaire général	FEDERATION CGT DES SERVICES PUBLICS Baptiste TALBOT Secrétaire général
---	---